



DECIMA FORMATION

DURÉE	14 heures, soit 2 jours
FORMATEUR	Ingénieur restauration
MOTS CLEFS	HYGIENE / ALIMENTAIRE / TRACABILITE / MICROBES
TYPE	INTER INTRA (calendrier selon votre convenance)

MAITRISER LES REGLES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION Selon la méthode HACCP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Règles d'hygiène sur l'ensemble de la chaîne alimentaire
- Découvrir et maîtriser les notions de microbiologie pour mieux comprendre la législation
- Maîtriser la règle des 5 M pour mettre en application les règles d'hygiène
- Savoir mettre en place un plan HACCP et respecter la législation sur la traçabilité

PUBLIC CONCERNE ET EFFECTIF

Agent opérationnel, chef gérant, gouvernant, responsable restauration / de 8 à 12 participants

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'évolution de la législation

- De l'arrêté du 29 septembre 1997 au Paquet Hygiène

La traçabilité

La place de la sécurité alimentaire dans la société

- L'information des consommateurs, les obligations des établissements de santé

Découvrir les règles d'hygiène

- Notion de microbiologie
- Les micro-organismes pathogènes
- Les principes de contamination et de développement

Les mesures de prévention au travers de la règle des 5 M

La méthode HACCP

- Définition des principes et des objectifs
- Savoir déchiffrer la législation : la sécurité alimentaire au travers des textes réglementaires
- La construction d'une démarche HACCP : les étapes de la construction
- Les points critiques, la notion de risque : savoir déceler les points critiques nécessaires - l'audit : un outil de progression
- L'exploitation des résultats : exploiter les résultats pour progresser

La traçabilité

- La gestion documentaire : construire une structure documentaire adaptée
- Le but des procédures : intérêt, utilisation en exploitation
- La traçabilité des produits : pourquoi et comment tracer le produit ?
- Application en unité de production : les points critiques, les contrôles
- Application en service de soins : la méthode HACCP jusqu'au consommateur
- L'information des consommateurs : OGM, traçabilité des viandes

DECIMA FORMATION est une entité du RÉSEAU OMERIS

Raison sociale : DECIMA FORMATION — SARL au capital de 1000€ — Enregistré au RCS de LYON 488.584.541

Siège social : 22 RUE PASTEUR 69300 CALUIRE — T. 04 72 60 14 77 — contact@decima-formation.fr

Code NAF : 8559A — N° de déclaration d'activité : 82 69 09186 69 — N° de TVA intracommunautaire : FR 21 488 584 541 00012

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Une formation pratique réalisée par des formateurs pratiquant au quotidien la mise en application des règles de maîtrise de la sécurité alimentaire.

ÉVALUATION

Réalisation d'une enquête de satisfaction permettant de mesurer pour chacun des stagiaires l'atteinte des objectifs et la possibilité d'appliquer les savoirs et les savoirs faire transmis en situation réelle.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les acquis sont évalués lors d'analyses de situations et de temps pratiques.

Attestation de formation

DECIMA FORMATION est une entité du RÉSEAU OMERIS

Raison sociale : DECIMA FORMATION — SARL au capital de 1000€ — Enregistré au RCS de LYON 488.584.541

Siège social : 22 RUE PASTEUR 69300 CALUIRE — T. 04 72 60 14 77 — contact@decima-formation.fr

Code NAF : 8559A — N° de déclaration d'activité : 82 69 09186 69 — N° de TVA intracommunautaire : FR 21 488 584 541 00012